Image not found or type unknown

INSOLITE : Flashé à.... 696 km/h

Fiche pratique publié le **09/05/2018**, vu **936 fois**, Auteur : RAULINE Sven

Cet automobiliste belge a certainement eu un choc en recevant, par voie postale, un PV relevant un excès de vitesse de … 696 km/h au lieu de 60km/h.

Cet automobiliste belge a certainement eu un choc en recevant, par voie postale, un PV relevant un excès de vitesse de ... 696 km/h au lieu de 60km/h. Soit, la vitesse d'un avion de ligne et deux fois la vitesse d'une formule 1. Un record absolu d'excès de vitesse enregistré auprès des radars.

Une mauvaise blague ? Non. L'automobiliste au volant d'une Opel Astra a simplement été victime d'un bug. Après s'être rendu au commissariat, l'automobiliste de 31 ans s'est expliqué avec les forces de l'ordre qui ont admis une "erreur d'encodage".

Une fois l'erreur rectifiée, le jeune homme est rentré à son domicile et s'est empressé de relater cette expérience singulière sur les réseaux sociaux. Son histoire a été partagée plus de 3000 fois.

Sven Rauline

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés